

COMEX TIGER

Compte-rendu de la réunion du 09/01/2026

Périmètre

41 participants (cf. annexe 1)

Documents transmis

- Support de présentation de la réunion

Ouverture de la réunion du COMEX par Denis BERTIN

1. Evaluation mi-parcours du projet : retour de l'audition ANR

Le projet TIGER a été auditionné le 4/12/2025 à Paris auprès d'un jury international mobilisé par l'ANR dans le cadre de son audition d'évaluation mi-parcours. Le jury, présidé par Suzanne FORTIER de l'université de Mc Gill, était composé de 7-8 experts dont 2 principaux rapporteurs qui maîtrisaient bien les contours du projet, ainsi que les éléments du rapport d'évaluation mi-parcours.

La délégation était composée de 5 personnes :

- RST du projet (Denis BERTIN)
- VP Formation (Christophe PELLEGRINO)
- Cheffe de projet (Julia MONTANARD)
- Maître de conférences, Responsable du Master 1 de l'IAE (Cécile BOZZO)
- Doctorant en Immunologie et distingué étudiant Cum Laude en master Immunologie (Yoan GHAFFAR)

L'audition a duré une heure dont 15 minutes de pitch appuyé sur [un support dédié](#) et 40 minutes de questions/réponses.

Les thématiques principales abordées par le jury lors de la période de questions/réponses étaient en lien avec :

- Les difficultés liées à la mise en place du statut Contractuel Lecturer
- Le chantier avorté autour du doctorat
- Les difficultés pour mettre en place le critère intervention de personnels EPST
- L'état d'avancement des 14 plateformes TRIPs

Les retours à chaud du jury étaient assez élogieux et la gouvernance du projet est confiante quant aux résultats à venir. Ces derniers seront officiellement communiqués d'ici quelques semaines.

Parmi les points positifs soulevés par le jury à l'issue de l'audition :

- La qualité du projet
- L'étudiant au cœur du projet
- L'importance de ne pas avoir créé d'université à double vitesse
- La mise en place des plateformes TRIPs

Remarques :

C.PELLEGRINO et D.BERTIN souhaitent remercier toutes les personnes mobilisées dans la réalisation et la réussite de l'évaluation mi-parcours. Que ce soit au cours de la rédaction du rapport, ou dans le cadre de la préparation de l'audition.

Selon eux, le jury constitué par l'ANR a certainement été conquis par le fait que le projet TIGER rassemble au sein du site de nombreuses parties-prenantes autour d'un projet collaboratif et interdisciplinaire qui fait sens.

2. Feuille de route du projet 2026-2029

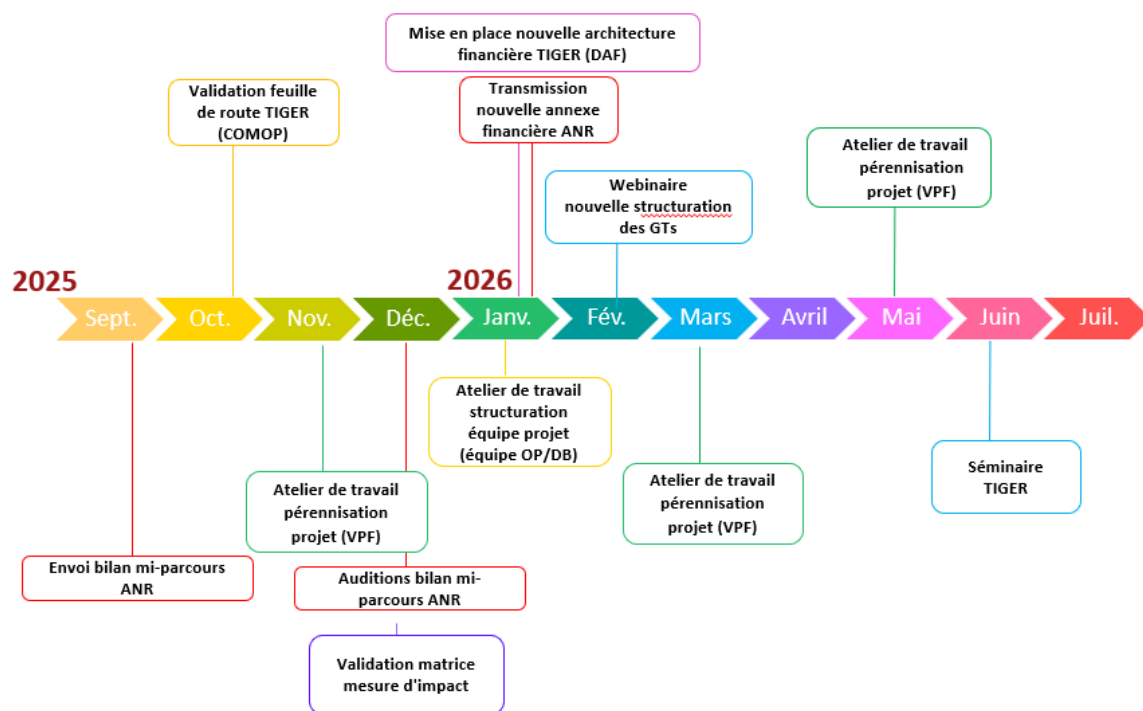
Présentation de la feuille de route et des axes stratégiques des 4 prochaines années avec une mise en avant des principaux chantiers :

- Atterrissage RH/Financier/Opérationnel
- Evaluation et mesure d'impact
- Communication/Promotion des réussites du projet

Questions/Réponses :

- Question de L.MOURET : de quelle manière les porteurs de TRIPs pourront pérenniser les personnels en place suite au recrutement de soutiens RH financés par le projet ?
→ J.MONTANARD : l'objectif est que le projet TIGER accompagne les projets TRIPs à développer des ressources propres au cours des 4 prochaines années. Cela permettra aux projets de maintenir certains supports RH. Le lien avec le projet BOOSTER et la ForPro sera déterminant et les premières actions d'accompagnement pourraient avoir lieu au premier semestre 2026.

Présentation des principales actions prévues par le projet sur le premier semestre 2026 :



- Concernant le webinaire TIGER prévu début février 2026 :

L'objectif du webinaire sera de redéfinir le format de travail collaboratif du projet en fonction de ses nouveaux axes stratégiques.

En effet, depuis le début du projet TIGER, 4 principaux GTs (Groupes de Travail) ont été déployés dans l'objectif d'impliquer les différentes partie-prenantes du projet dans la construction de celui-ci.

Les GTs historiques sont :

- GT1 : Lien formation recherche
- GT2 : Internationalisation
- GT3 : Lien avec le Monde Socio-Economique et Culturel
- GT4 : Evaluation et mesure d'impact du projet

Un dernier GT (GT TRIPs) a vu le jour ces derniers mois et regroupe les porteurs de projet TRIPs, leur équipe, ainsi que les membres des directions/composantes/instituts d'établissement associés aux plateformes.

Le projet arrive aujourd'hui à mi-parcours et a identifié un nouveau plan stratégique, ainsi qu'une nouvelle feuille de route qui permettra de travailler sur l'atterrissage du projet au cours des 4 prochaines années. Le format de travail collaboratif du projet doit évoluer afin de correspondre à ces nouveaux enjeux.

Le webinaire du 6/02 nous permettra de réfléchir ensemble au format de travail le plus adéquat.

Les invitations ont été envoyées aux participants actuels des GTs TIGER et n'hésitez pas à également participer et/ou relayer l'invitation :

- ➔ Créneau du webinaire : 6/02/2026 de 11H à 12H30
- ➔ Lien de connexion au webinaire :

URL de réunion : <https://univ-amu-fr.zoom.us/j/92796648764?pwd=FbkbyWZiiskqjF2LtwW5uMNW4pRIVQ.1>

ID de réunion : 927 9664 8764

Code secret : 400470

- Concernant le séminaire TIGER prévu au mois de juin 2026 :

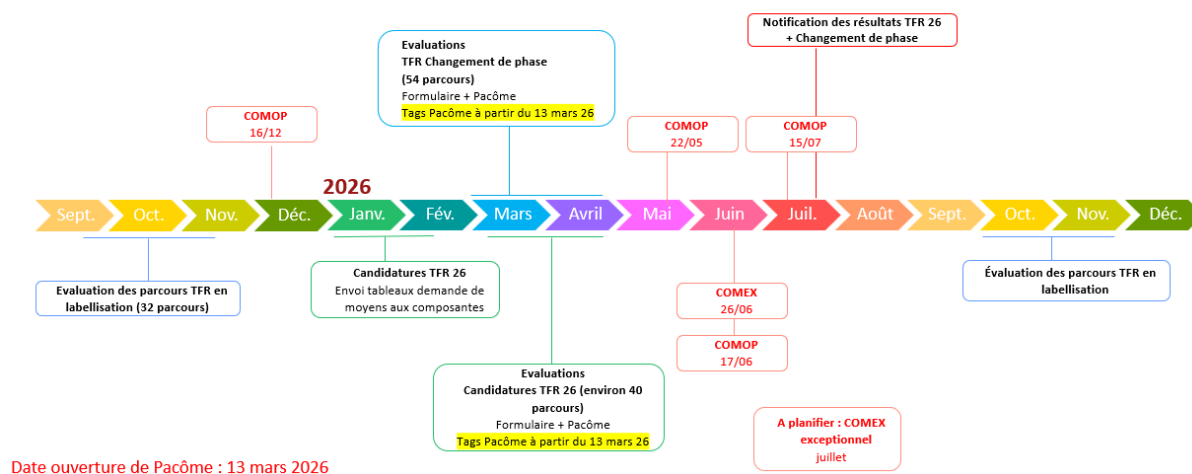
L'objectif du séminaire TIGER sera de réunir les différents acteurs et parties-prenantes du projet pour amorcer ensemble les questions liées à l'atterrissage de celui-ci. Les invitations seront envoyées aux membres de la gouvernance amU, des directions centrales, des composantes, des instituts d'établissement, des EC et équipes pédagogiques impliquées sur le projet, des partenaires du consortium, mais également des représentants d'autres programmes ou projets structurants du site.

Les idées de thématique actuellement en réflexion pour ce séminaire sont en lien avec (*programme en cours de réflexion*) :

- Adaptabilité des FI à la FTLV (lien avec FORPRO/BOOSTER)
- Comment créer de la formation courte certifiante ? (lien avec FORPRO/BOOSTER)
- Les stages laboratoire en SHS : quels apports en compétences pour les étudiants ?
- La mesure d'impact (comment la mesurer ?)
- Comment créer un format d'autoévaluation optimal pour les dispositifs TFR et TRIPs ?
- Comment communiquer sur les actions impulsées par les dispositifs TIGER ? (lien avec DIRCOM)
- Comment créer/mobiliser des associations pour aider au fonctionnement des TRIPs ? (lien avec P.BOS/L.NICOD pour le Magasin connecté)
- Etc.

Davantage d'éléments seront communiqués prochainement.

3. TFR : calendrier évaluations 2026

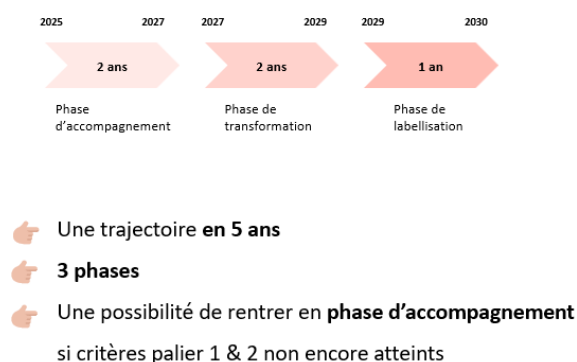


Les candidatures pour TFR 26 seront lancées en janvier et la période d'évaluation des dossiers démarrera mi-mars 2026 avec l'ouverture de PACOME (pour les parcours amU). Un COMEX exceptionnel sera rajouté en juillet afin de couvrir un nombre conséquent d'évaluations relatives aux inscriptions et au changement de phase TFR.

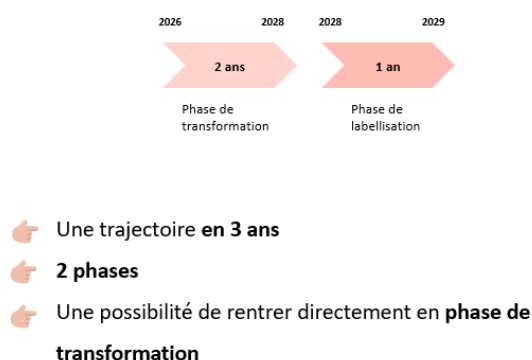
Rappel : la trajectoire TFR 26 durera 3 ans (au lieu de 5) comme évoqué au COMEX TIGER d'octobre 2025. L'inscription sur TFR 26 ne pourra s'effectuer qu'à partir de la phase de transformation, ou de labellisation comme expliqué ci-dessous.

Rappel nouveauté TFR 26

AVANT 2026



A PARTIR DE 2026



4. TRIPs : cadrage AAP Soutien RH

Un appel à projets Soutien RH TRIPs va être lancé sur le même modèle que celui précédemment financé par Amidex. L'objectif sera de soutenir les plateformes TRIPs en s'appuyant sur des moyens humains afin de :

- Doter les plateformes (non pourvues en moyen humain) dans leur phase de démarrage et de lancement du projet
- Prolonger les moyens humains existants des plateformes lauréates du soutien RH Plateforme financées par Amidex
- Renforcer le(s) volet(s) scientifique(s), technique(s) et pédagogique(s) des plateformes

Le financement total de cet AAP en continu correspondra à un budget prévisionnel de 1M€ (masse salariale) disponible jusqu'en avril 2029. L'AAP a pour objectif d'accompagner environ 11 recrutements.

Profil des postes éligibles au soutien RH :

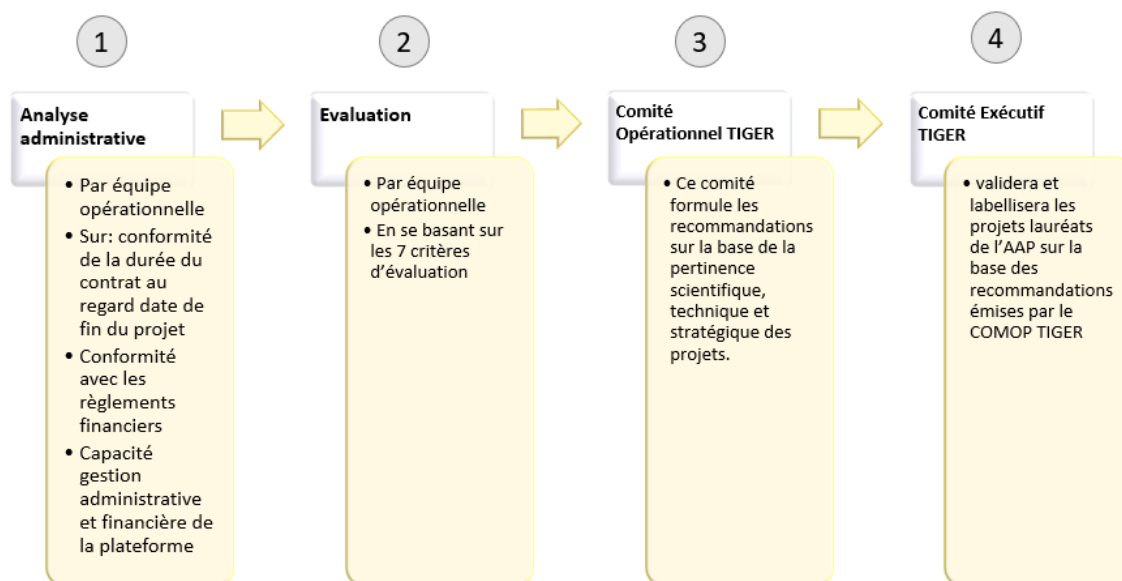
- Techniciens,
 - Assistant ingénieur (ASI),
 - Ingénieur d'études (IGE), en tant qu'Ingénieur pédagogique notamment
- Tous les recrutements devront suivre la procédure de recrutement d'amU*

Les structures éligibles au soutien RH sont les Instituts d'établissement, ou les composantes portant un TRIP (porteur = RST), ainsi que les UMR selon configuration.

Les spécificités de l'AAP Soutien RH sont :

- Le contrat de travail est rattaché à une composante, un institut d'établissement, ou une UMR (désignée lors de la candidature)
- La convention de financement est établie pour une durée totale de 30 mois maximum => inclus temps de recrutement et contractualisation
- Le démarrage du projet = la date d'entrée en fonction du personnel recruté
- L'éligibilité des dépenses est strictement limitée à la durée effective du contrat
- Les projets disposent d'un délai maximum de 5 mois à compter de la notification pour le démarrage des contrats de travail, dont 1 mois maximum pour lancer la procédure de recrutement. Passé ce délai, l'aide TIGER pour le recrutement ne sera plus garantie

Les étapes de sélection sont :



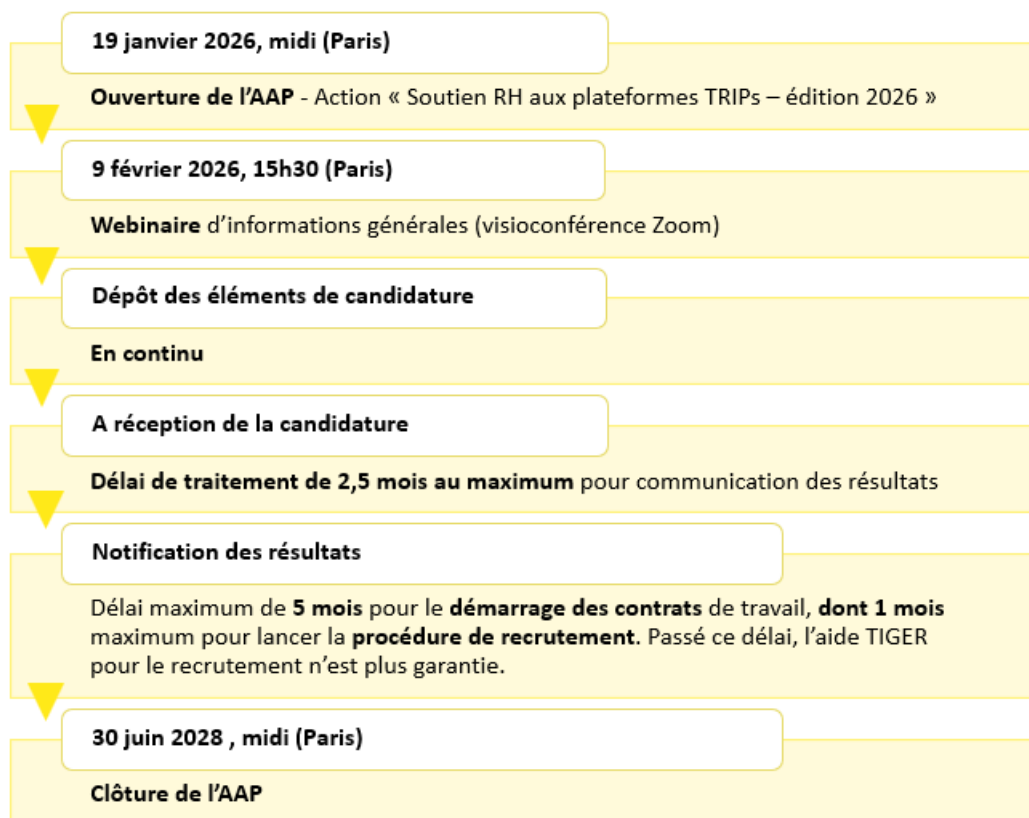
Le texte de cadrage, ainsi que le dossier de candidature seront disponibles sur le site internet d'amU dès le **19/01/2026**.

Les dossiers de candidature seront différenciés en fonction de la typologie de la demande :

- **VOLET 1** : Première candidature
- **VOLET 2** : Prolongation du soutien existant (financement Amidex)

Chaque dossier de candidature à l'AAP Soutien RH devra comporter :

- L'ensemble du dossier de candidature précisant le contexte et les objectifs et la plus-value du recrutement
- Les 3 annexes demandées :
 - Annexe 1 : Fiche de poste, complétée à partir du modèle joint.
 - Annexe 2 : Lettre de soutien du responsable scientifique et technique de la plateforme, co-signée par le RST de l'Institut ou la direction de la composante, explicitant les impacts potentiels de l'action en faveur du projet TRIP.
 - Annexe 3 : Fiche d'expression des besoins RH (FEB). Il s'agit du document AMU permettant de décrire le poste et le recrutement envisagé. Ce document sera traité par la DRH AMU.
- Calendrier de l'AAP Soutien RH aux plateformes TRIPs :



Questions/Réponses :

- A.KAMMOUN : Est-il prévu un calendrier différent dans le cadre du renouvellement d'un personnel qui bénéficie déjà d'un soutien RH (financé par Amidex) ?
→ A.BELEGUER : Le cadrage est ouvert jusqu'en juin 2028 et au fil de l'eau pour tenir compte des prolongations de soutiens RH existants. Il est tout à fait possible d'anticiper les démarches de recrutement dans le cadre d'un renouvellement.
Le fait d'anticiper le renouvellement d'un personnel devra d'ailleurs permettre de ne pas carencer la personne en poste. Nous allons notifier spécifiquement les porteurs concernés afin de sécuriser le renouvellement.
- L.MOURET : Les porteurs de projets TRIPs rattachés à FDS ont-ils reçu l'information ?
→ A. BELEGUER : L'appel à projet Soutien RH TRIPs va être lancé le 19 janvier 2026 et une communication vers les porteurs de projets sera effectuée.
- H. WORTHAM : les instituts d'établissement s'arrêtent en 2027. Comment procéder pour la suite ?
→ D.BERTIN : 2027 ne correspond pas à la fin du financement des instituts par Amidex, mais à la fin de la feuille de route 4.0 d'Amidex. Les actions liées aux instituts d'établissement peuvent par conséquent continuer. L'année 2026 nous permettra de définir si les instituts d'établissement feront partie de la prochaine feuille de route d'Amidex.

5. TRIPs : Bilan d'activités & Etat des lieux

Les trois plateformes en activité (Ismed, Pitio-fr, Train) depuis 2023 ont permis à 280 étudiants issus de 30 parcours (licences, masters, PhD) de bénéficier de 450 heures de formation.

Parmi les bénéfices perçus par et pour les étudiants :

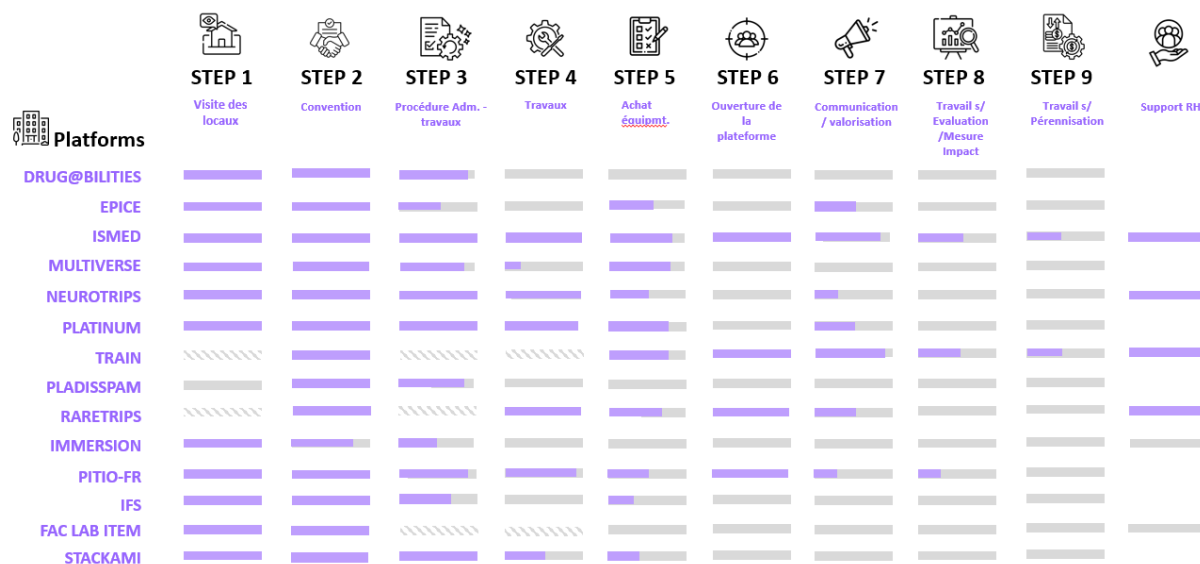
- Entreprendre le dialogue avec un chercheur : participer activement et confronter le chercheur pour transformer la formation en une expérience humaine enrichissante
- S'adapter aux méthodologies des autres disciplines et harmoniser les outils et les méthodes pour une pratique commune
- Proposer des solutions scientifiques et créatives innovantes
- Découvrir des terrains de recherche intéressants

Vous trouverez ci-après le film de présentation d'une action pédagogique menée par la plateforme ISMED (Summer school 2025 : biophysics at the molecular scale – CIVIS BIP) : [cliquez-ici](#).

- Etat d'avancement des différents projets :

Comme présenté devant le jury dans le cadre de l'évaluation mi-parcours du projet, les différents projets TRIPs avancent à des allures hétérogènes en fonction de leurs configurations et spécificités. Certains projets ne nécessitent peu ou pas de travaux, quand d'autres sont en cours, ou en lancement.

Le visuel ci-dessous illustre les différents étapes et états d'avancement des plateformes :



Remarques :

- D.BERTIN : La procédure de cadrage de l'accueil des étudiants au sein des plateformes TRIPs hors-amU est toujours en cours de finalisation entre amU, le CNRS et l'INSERM. Dans l'attente du cadrage final, un formulaire temporaire a été mis en place pour assurer l'accueil des étudiants sur les plateformes concernées. En cas de questions, vous pouvez vous rapprocher d'Aurélie BELENGUER en écrivant : amidex-tiger@univ-amu.fr.

- J.MONTANARD : compte tenu de l'approche des dates de fin des conventions de financement des plateformes TRIPs, l'année 2026 devra permettre la réalisation de tous les engagements budgétaires liés au travaux. De plus, les candidatures à l'AAP Soutien RH TRIPs devront également -et dans la mesure du possible- avoir lieu entre 2026 et mi-2027 afin d'optimiser l'enveloppe globale de 1M€ prévue.
- D.BERTIN : il serait intéressant de réfléchir à la gestion de l'accueil de certaines plateformes par des associations étudiantes (comme c'est actuellement le cas avec le magasin connecté à l'IUT). Nous allons récupérer des informations et les communiquerons lors d'une prochaine séance de COMEX.

Questions/Réponses et remarques :

- S.MENAGE : pouvez-vous nous expliquer si le dispositif Contractuel Lecturer est connu des partenaires et s'il est plus facile de recruter via celui-ci ?
 - C.PELLEGRINO : Les partenaires sont informés du [dispositif Contractuel Lecturer](#) et nous avons l'impression que le principal frein est lié à la charge administrative comprise dans le contrat (66 heures par an dont 40 heures d'enseignement (HeqTD) et 26 heures consacrées à une implication dans le pilotage administratif d'une formation).
 - Stefan ENOCH : Selon moi le dispositif est plus avantageux que celui proposé par PSL.
 - B.FAURE : Le problème du dispositif est selon moi davantage lié avec l'absence de besoin en interne.
 - Y.MARANDET : A l'échelle de l'institut ISFIN, ce dispositif est très intéressant et nous en sommes à notre 3^{ème} recrutements.
 - C.CARETTE : Le dispositif Contractuel Lecturer fonctionne bien pour l'ISFIN. La procédure de recrutement (nouveau contrat) a été complexe au début, mais commence à être plus fluide entre la DRH et les composantes.